

LA PLACE DES FEMMES DANS L'HISTOIRE OU LES ENJEUX D'UNE ÉCRITURE

Michèle RIOT-SARCEY

RÉSUMÉ : Nouvelle approche, nouvel objet, l'histoire des femmes en France n'a pas encore conquis la place qui lui revient. Catégorie mal identifiée, elle reste en marge de l'autre histoire. Elle le restera, à moins que soit restituée l'historicité des tensions entre hommes et femmes, jusqu'alors tenues à l'écart de l'histoire politique, elle-même pensée hors des rapports de pouvoir. C'est tout un renouvellement de l'écriture de l'histoire dont il est question. Le concept de *gender*, comme outil d'analyse toujours nécessaire, n'y peut suffire. L'enjeu se situe entre l'histoire continue et les discontinuités historiques qui surgissent dans ses failles ; entre les individus représentatives, objets de représentation et les sujets critiques à l'encontre de la représentation comme forme de pouvoir.

MOTS-CLÉS : genre, femmes, féminisme, histoire, pouvoirs.

ABSTRACT : The history of women in France has not yet achieved the recognition it deserves. As a category, it is ill identified and remains on the margins of the « other » history. The history of women will remain borderline unless we reinstate the historicity of the tensions inherent in gender relations, which up to now have been excluded as an object of study in the field of political history, which itself has been conceptualized outside the framework of power relations. A complete renewal of the way in which history is written is thus crucial. What is at stake lies between a linear, continuous history and the historical discontinuities that emerge in its gaps ; between representative female individuals, as objects of representation, and the critical subjects who strain against representation as a form of power.

KEYWORDS : gender, women, feminism, history, power.

ZUSAMMENFASSUNG : Die Geschichte der Frauen, bei der ein neues Thema mit neuen Forschungsansätzen bearbeitet wird, nimmt in der französischen Geschichtsschreibung noch nicht den gebührenden Platz ein. Um das zu ändern, muß die Geschichtlichkeit der Spannungen zwischen Männern und Frauen bewußt gemacht werden, die bisher in der politischen Geschichte keine Rolle spielte, da man sie nicht mit politischen Machtkämpfen in Verbindung brachte. Daher muß die gesamte Geschichtsschreibung neu konzipiert werden. Trotz seiner Notwendigkeit als Instrument der Analyse reicht der Begriff gender dazu nicht aus.

STICHWÖRTER : gender, Frauen, Frauenbewegung, Geschichte, Machtkämpfe.

Michèle RIOT-SARCEY est maître de conférences en histoire à l'université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis. Elle est spécialiste d'histoire politique et sociale au XIX^e siècle et prépare un ouvrage sur l'utopie au XIX^e siècle.

Adresse : Université Paris VIII-Vincennes-Saint-Denis, Département d'histoire, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02.

En histoire contemporaine, les travaux récents ont amené les chercheurs à restituer la présence active des femmes dans une temporalité historique peu différenciée de la temporalité politique généralement admise. La dernière thèse sur les pratiques revendicatives féminines et féministes de l'après-guerre est en cours d'écriture¹. Aussi me semble-t-il nécessaire de faire le point sur un objet, encore nouveau en France, improprement nommé « Histoire des femmes ». Cet objet reste à définir, non dans un souci de précision méthodologique, ni en fonction d'une scientificité fictive², mais tout simplement dans le but d'éclairer les enjeux d'une écriture.

L'histoire des femmes postule, dans l'énoncé, l'existence d'une catégorie particulière. Est-ce la raison pour laquelle elle est admise, aujourd'hui, dans la recherche institutionnelle ? Admise avec réserve, elle ne peut cependant développer son dispositif d'investigation au-delà des frontières tracées par le savoir historique reconnu dans les lieux où il se déploie. L'histoire des femmes est acceptée à condition qu'elle reste en marge de l'histoire noble. Son insertion, dans l'histoire politique tout particulièrement, se heurte au mode de penser le politique. Impossible, en effet, d'intégrer l'absence ou la présence des femmes dans la cité, dans une tradition dominée par l'universalité dont le concept, en apparence neutre, est, de fait, singulièrement masculin. Ainsi, l'usage des principes universels dans l'histoire politique masque les présupposés qui accompagnent les idées les plus communes comme la démocratie, le peuple ou la république. En principe, ces idées englobent la population dans son ensemble ; en fait, elles sont portées par les seuls acteurs mâles.

1. Dominique GODINEAU, *Citoyennes tricoteuses. Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Alinéa, 1988. Michèle RIOT-SARCEY, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel (« Bibliothèque Albin Michel Histoire »), 1994. Laurence KLEJMAN, Florence ROCHEFORT, *L'Égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Éd. des femmes, 1989. Christine BARD, *Les Filles de Marianne. Histoire des féminismes*, Paris, Fayard, 1995. Sylvie CHAPERON, « Le creux de la vague, mouvements féminins et féminismes, 1945-1970 », thèse Institut européen de Florence, sept. 1996.

2. Le terme appartient au langage courant de la recherche en « sciences humaines ». Or l'histoire ne pourra jamais devenir science dans la mesure où la restitution du passé ne peut être que fragmentaire, toujours liée à la subjectivité du chercheur et, surtout, comme le souligne Paul VEYNE, in *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1971, p. 206 : « Le nombre de descriptions possibles d'un même événement est infini. » Renforcée par l'histoire quantitative, l'idée de scientificité est en fait une survivance du positivisme ; survivance d'un mythe énoncé par Auguste COMTE, in *Catéchisme positiviste*, Paris, oct. 1852, p. VI, qui cherchait à élaborer la « théorie systématique de l'ordre humain ». Par commodité ou par volonté d'objectivité, aujourd'hui le mot est substitué tout simplement à la nécessaire rigueur de la recherche. Voir, à ce propos, M. RIOT-SARCEY, « De l'histoire politique et des pouvoirs, du positivisme à Michel Foucault », in *Féminismes au présent*, dir. M. RIOT-SARCEY, Paris, L'Harmattan, 1993.

Il y a tout juste dix ans, à l'issue d'une rencontre, qui longtemps servit de référence en France et bien au-delà, Michelle Perrot concluait les débats sur la nécessité de situer le nouvel objet de recherche dans l'ensemble du champ historique :

« Il ne s'agit pas de constituer un nouveau territoire qui serait l'histoire des femmes, tranquille concession où elles se déploieraient à l'aise, à l'abri de toute contradiction ; mais bien davantage de changer la direction du regard historique, en posant la question du rapport des sexes comme centrale. L'histoire des femmes, en somme, n'est possible qu'à ce prix³. »

On connaît aujourd'hui le succès recueilli par les cinq volumes, intitulés (faute d'expression disponible ? ou résultat d'une pratique ?) : *Histoire des femmes*. C'est l'aboutissement d'un long travail collectif de mise au jour d'une histoire d'individues, de pratiques, de comportements, de croyances longtemps restés dans l'ombre de l'autre histoire — noble, celle-là, légitimée par le temps long de son existence. Or, malgré la somme de travail accompli, l'histoire des femmes est encore balbutiante parce que récente et toujours en quête de reconnaissance. Comme l'a bien perçu Alain Boureau, l'histoire des mentalités fut son refuge, elle n'est toujours lisible que dans « l'écume du bouillon » de la marmite de l'histoire « dure »⁴. Il faut noter, cependant, la particularité française ou le paradoxe hexagonal : le pays, initiateur de l'*Histoire des femmes*⁵, traduite dans plusieurs langues, est resté longtemps sans disposer d'une revue susceptible d'accueillir ses recherches et ses interrogations ; la récente revue toulousaine *Clio* comble une lacune historique mais ne peut répondre à toutes les attentes, notamment dans le domaine de la critique théorique. Mis à part les États-Unis où les *Women Studies* se sont considérablement développées, ailleurs, en Europe, des revues comme *Gender and History* (Royaume-Uni) font autorité et servent de référence. Et si Geoff Eley peut écrire, à propos de l'histoire anglo-américaine : « [...] récemment avec le passage de l'histoire des femmes au concept historique de différence sexuelle, [...] les bastions de la discipline ont commencé à céder⁶ », en France, les bastions de la discipline sont solidement accrochés au droit de fait des interprétations masculines.

3. Michelle PERROT, Préface, in *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, dir. M. PERROT, Paris, Rivages, 1985, p. 15.

4. Alain BOUREAU, « Propositions pour une histoire restreinte des mentalités », *Annales E.S.C.*, n° spécial « Histoire et sciences sociales. Un tournant critique », 44^e année, 6, nov.-déc. 1989.

5. *Histoire des femmes en Occident*, dir. gén. Michelle PERROT, Georges DUBY, 5 vol., de l'Antiquité au XX^e siècle, Paris, Plon, 1990-1992.

6. Geoff ELEY, « De l'histoire sociale au "tournant linguistique" dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980 », *Genèses*, n° spécial « Lieux de travail », 7, mars 1992, p. 171.

« La direction du regard historique » n'a guère changé ; les historiens reconnus ne peuvent se résoudre à penser l'histoire en terme de tensions sociales non seulement entre les catégories identifiées comme les classes, groupes politiques, églises et autres, mais également entre les sexes. La volonté énoncée par les historiennes est sans doute insuffisante pour infléchir la tendance. Mais l'ambiguïté de la forme énonciative de cette histoire, qui se dit mais ne pourrait se faire, n'aide pas à clarifier l'insertion des femmes dans l'Histoire. En effet, malgré les précisions apportées, sous forme introductive, dans une recherche qui se voudrait « celle des rapports entre les sexes plus que celle des femmes », la pratique infirme souvent la dénégation première. L'histoire des femmes est, de fait, privilégiée au détriment de son inscription dans l'histoire politique et autre.

Comme si l'intelligibilité du passé ne pouvait se donner à lire que d'un seul point de vue, celui où le neutre triomphe, quelles que soient les disparités mises en lumière par les historiennes, à propos du suffrage, de l'école ou de la famille et de bien d'autres lieux où l'infériorité et la minorisation des femmes sont lisibles dans les documents disponibles. Le devenir des femmes reste toujours de l'ordre d'un donné anhistorique tandis que celui des hommes évolue dans un espace culturel, social et politique susceptible d'être restitué dans son historicité.

Dans cette histoire, issue du mouvement féministe et du présent des femmes, dont les moyens d'interroger un passé occulté se sont considérablement élargis, toute une série de questions se posent. Et d'abord de qui parle-t-on ? et de quoi parle-t-on ?

DE QUI PARLE-T-ON ?

De très nombreuses historiennes, en France et à l'étranger, ont mis l'accent sur les difficultés d'étudier une catégorie construite à la fois sur des privilèges négatifs et sur un « éternel féminin » dont les variations dépendent de l'histoire et des représentations des hommes⁷. Catégorie plurielle, composée d'individues⁸ multiples, visibles dans tous lieux, pas-

7. Marcelle MARINI, « La place des femmes dans la production culturelle, l'exemple de la France », in *op. cit. supra* n. 5, vol. 5, *Le XX^e siècle*, dir. Françoise THÉBAUD, Paris, Plon, 1992, p. 291.

8. À propos de ce terme déjà cité plus haut, voir *ibid.* : la féminisation du mot est aujourd'hui acceptée. Bien que non adepte d'une féminisation systématique des mots considérés comme neutres, j'adopte ce « e » final à individu afin de contribuer à réinsérer les individus femmes dans l'histoire. Ce contre-usage est devenu nécessaire à cause d'une utilisation inconsidérée d'un neutre dont on veut ignorer les présupposés. En effet, lorsqu'il est question de « liberté individuelle » ou des « droits de l'individu », le référent traditionnel, et je dirais historique, est toujours l'homme ; c'est pourquoi il me semble utile d'y ajouter un « e » pour

sés, présents, identifiables dans tous espaces où les traces des hommes ont été relevées et qui sans cesse, en tant que particularité historique, fut minorée comme sujet de discours, magnifiée ou rejetée comme objet représenté : individuelles à qui échappe presque toujours l'acte de symbolisation. Cette catégorie si difficile à appréhender, aux contours si complexes, irréductible aux lois du modèle, toujours en reste avec l'analyse sérielle, a été trop souvent décrite et, de fait, réduite, à des comportements invariants, par l'étude des mentalités, privilège de l'histoire de la longue durée. L'historienne anglaise, Denise Riley, en a révélé l'étroitesse en en déstabilisant la substance :

« Quelqu'un peut-il pleinement habiter un genre sans une dose d'horreur ? Comment quelqu'un pourrait-il "être une femme" de part en part, trouver son refuge final dans cette classification sans souffrir de claustrophobie ? »

Cette catégorie, construite par rapport à d'autres catégories, doit être pensée à la fois comme ensemble visible et identifiable par la domination discriminante dont elle fait l'objet et comme communauté inexistante à cause des positions différentes que les individuelles occupent dans les multiples lieux et espaces qu'elles investissent. Classement réducteur d'autant plus fragile que « l'être femme », sans cesse défini, redéfini, représenté sous toutes ses formes, rapporté le plus souvent à des fondements ontologiques, ne peut suffire à celle qui vit et se conduit comme un être, tout simplement, humain. Mais, en même temps, c'est un déterminant à prendre en compte, car la différence induite et imposée par « l'être femme » est aussi vécue et pensée dans le concret des relations sociales comme un moyen de communication et d'entente avec des semblables. La conscience d'appartenir à un genre particulier, tandis que les hommes ne se définissent jamais comme tels, peut ponctuellement devenir et se transformer en socle fondateur d'une critique sociale et politique. Néanmoins, faire l'histoire de cette catégorie, en tant que donnée, c'est risquer de redoubler les présupposés essentialistes qui l'accompagnent et reproduire, par la description des comportements, les effets d'une construction culturelle sans mettre au jour les enjeux de pouvoirs qui la déterminent.

Histoire des femmes ou histoire du féminisme ? Les deux termes sont souvent associés et les recherches récentes ont montré que leurs histoires interfèrent et se chevauchent. Mais, si l'idée d'une histoire des femmes est acceptée, la pratique de l'histoire du féminisme est rejetée par l'Institution

désigner la personne sexuée — à qui le droit a dénié le statut d'individu à part entière — et pour éviter cette lourdeur qui consisterait à écrire « individu femme ».

9. Denise RILEY, « *Am I that name ?* » *Feminism and the category of « Women » in history*, 1988, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1990, p. 6.

car trop identifiée à une histoire militante. Par comparaison relative, si l'histoire du socialisme a acquis ses lettres de noblesse (malgré sa position actuelle de retrait), le féminisme n'a droit de cité que dans les marges de l'Université qui préfère les filières d'études féminines aux regroupements interdisciplinaires d'études féministes. Dès 1984, Geneviève Fraisse souhaitait que « cette histoire ne soit pas exclusive, abstraite des autres mouvements politiques¹⁰ ». Histoire importante, ne serait-ce que pour comprendre le sens des questions posées aujourd'hui sur la place des femmes en politique; le regard déplacé du côté du passé des sujets politiques ignorés, dont la modernité des propos étonne, peut éclairer les impasses actuelles. Mais histoire écartée, par simple ignorance ou en toute légitimité : trop peu nombreuses, les féministes ou assimilées, au comportement excessif¹¹, ne sont représentatives ni d'un courant politique ni d'une catégorie sociale. Et surtout, leurs interventions ou leurs avancées sur la scène publique ne créent pas l'événement. Énoncés hors des lieux et du temps politique reconnus, les propos décalés d'individues, le plus souvent inconnues, sont perçus dans un déni de sens et, de fait, entendus comme discours sexué, ils ne font plus sens. En matière de recherches historiques, ces arguments sont forts, car tout historien est préoccupé de rendre compte d'un agir sinon représentatif, du moins significatif d'une période ou d'un moment. Or, précisément, le féminisme et les manifestations qui le signifient depuis plus de deux cents ans ne peuvent être représentatifs d'un mouvement de femmes ou de la condition féminine en général, car il/elles s'insurgent contre une domination qui s'inscrit partout, y compris dans le langage conceptuel censé prendre en compte le genre humain en général et dont la fonction est en principe libératoire. Ce féminisme ne peut être lisible que par incises dans les failles des réseaux et dispositifs de pouvoirs et sur les marges de l'ensemble des comportements pris dans les mailles de ce dispositif. Or, le discours politique est repris sans être interrogé par l'histoire qui s'écrit. L'exemple le plus flagrant est l'emploi inconsideré de l'expression « suffrage universel ». Tous les contemporains ont salué l'avènement de ce suffrage en 1848, quelques femmes ont osé le réclamer pour elles-mêmes et leurs contemporaines. Mais leurs paroles furent vaines, malgré les inventions dont elles firent preuve¹². L'universalité était déjà identifiée au masculin. Elles seules ont pourtant donné au mot universel un sens « vrai » comme elles le nommaient. Or, la plupart des historiens reprennent l'expression comme une vérité historique, sans interroger les présupposés dont l'évidence apparaît, ne serait-ce que par comparaison avec le suffrage

10. Geneviève FRAISSE, « Singularité féministe, historiographie critique de l'histoire du féminisme en France », in *op. cit. supra* n. 3, p. 193.

11. Excessif au sens de : qui excède la norme.

12. Comme souhaiter la consécration « du peuple souverain » au pluriel.

concrètement acquis par les femmes françaises en 1944. Le fait ainsi donné est transformé en preuve objective, scientifiquement démontrable : en 1848, tous les journaux utilisaient l'expression, reprise par tous ; il n'y a donc pas lieu de prendre en compte cette interférence féminine, minoritaire, non représentative, simple dissonance dans le penser politique — universel, masculin — qui détient la vérité du sens. Au nom de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité, les femmes furent assujetties à la Raison universelle, mise au service d'une élite, à laquelle, par glissements, a pu s'identifier la masse des hommes. Pensé à travers le filtre d'une vérité historique énoncée et instrumentalisée par une minorité, le devenir des femmes n'est saisissable que dans cette dépendance fondatrice. L'individualité pleine et entière a été effectivement déniée aux femmes ; mais l'acte perpétré est inclus par le penser politique dans la liberté masculine, et ainsi rendu invisible par les pratiques de pouvoirs.

Impossible donc de rester au niveau de la raison triomphante si nous voulons analyser le mécanisme historique. Si l'historien accepte d'interroger les idées véhiculées par les discours, leur sens, étroitement lié à une pratique, est découvert dans un champ de tension resté dans l'ombre du regard historique tourné vers une continuité construite, précisément, pour faire sens. Perception possible à condition de prendre en compte les propos dissonants des femmes et des hommes non représentatifs, mais dont le sens critique permet de mieux comprendre les enjeux du moment. Soit, par exemple, prendre au pied de la lettre le discours prononcé par Hubertine Auclert au congrès de Marseille de 1879, pour analyser les fondements de la Troisième République.

« Ah ! nous vivons une façon de République qui prouve que les mots les plus sublimes deviennent de vains titres qui s'étalent aux regards, quand dans les sociétés les principes qu'ils représentent ne sont pas intégralement appliqués. Une République qui maintiendra les femmes dans une position d'infériorité ne pourra pas faire les hommes égaux¹³. »

Or, au moment même où les féministes se posent en « sujets politiques », leurs propos, décalés par rapport à la *doxa*, sont le plus souvent accueillis dans le silence ou renvoyés au sujet sexué qui l'émet. La réception de l'ouvrage de Simone de Beauvoir est éloquente en la matière : du parti communiste aux organisations de droite, tous ne lisent qu'immoralité dans ce livre consacré au deuxième sexe¹⁴. L'individu qui s'empare du discours théorique et politique est entendue non comme sujet qui signifie une cri-

13. Voir Madeleine REBÉRIOUX, Christiane DUFRANCATEL, Béatrice SLAMA, « Hubertine Auclert et la question des femmes à "l'immortel congrès" », *Romantisme*, n° spécial « Mythe et représentations de la femme », 13-14, 1976, p. 122-142.

14. Voir Sylvie CHAPERON, « Le Deuxième Sexe. Itinéraire d'un livre gâté », *Les Temps modernes*, à paraître.

tique mais comme objet sexué qui se loge dans un discours qui ne lui appartient pas¹⁵.

Êtres humains, socialement non reconnus, les femmes, féministes, n'ont par ailleurs pas de lieux permanents d'expression ni de reconnaissance commune. « La connaissance de soi ne se réalise pas dans l'isolement [...] être isolée signifie être muette. Une assemblée libre est la première condition d'une parole libre¹⁶. » Se poser en sujet collectif, en permanence, suppose une communauté sociale d'intérêts, susceptible d'engendrer l'émergence de porte-parole, entendus et reconnus en tant que tels, par l'autre communauté. Or, les mouvements féministes sont souvent ponctuels, sans cesse à la recherche d'une histoire introuvable et du même coup sans légitimité¹⁷.

Parce que l'histoire s'est passée d'elles, peut-on penser l'histoire sans elles ?

Il ne suffit pas de constater, comme le fait Pierre Rosanvallon, que désormais, après l'avènement de la Révolution française, « c'est l'homme qui polarise la nouvelle figure de l'individu alors que la femme devient la gardienne de l'ancienne forme sociale dorénavant cantonnée à la famille ». Encore faut-il savoir pourquoi, contre toute logique, malgré la présence visible des femmes dans l'espace public, « on » a éprouvé quelques « difficultés à considérer les femmes comme des individus ». Encore faut-il décrire comment « l'obstacle au suffrage des femmes » a pu être dressé. Cette histoire, pour l'essentiel, reste à écrire¹⁸, à condition bien sûr d'accepter de rompre avec les règles d'une écriture de l'histoire encore largement dominée par la vision téléologique de la démocratie représentative, toujours profondément marquée par la lecture hégélienne de la liberté des hommes, fondée, comme on le sait, sur l'évacuation des rapports de sexes. L'obstacle, évoqué par Pierre Rosanvallon, n'est pas rendu visible par la restitution de l'historicité de sa construction, il est renvoyé hors du champ politique et historique : « [...] l'obstacle au suffrage des femmes a été beaucoup plus philosophique que politique » et, cela va de soi, dans cet impensé il demeure ce qu'il a toujours été, une énigme¹⁹.

15. Voir Michel FOUCAULT, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 11 : « Dans une société comme la nôtre, on connaît bien sûr les procédures d'exclusion. La plus évidente, la plus familière aussi, c'est l'interdit. On sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui ne peut pas parler de n'importe quoi. »

16. Mary DOUGLAS, « Hiérarchie et voix de femmes (Angleterre-Afrique) », *Philosophie et Anthropologie*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1992, p. 43.

17. Voir « Libération des femmes année zéro », n° spécial de *Partisans*, juill.-oct. 1970.

18. Dans mon ouvrage, *op. cit. supra* n. 1, c'est précisément « l'obstacle » que j'ai tenté de débusquer.

19. Pierre ROSANVALLON, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 130, 393, 396, 409, 411.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les rédactrices de l'*Histoire des femmes* le soulignent, « la femme [n'existerait] jamais sans son image²⁰ ». Hans Mayer, en 1975, s'interrogeait déjà, à propos du livre de Pascal Lainé intitulé *La Femme et ses Images* (1974) :

« S'agit-il d'images que les femmes se font d'elles-mêmes ou qu'elles acceptent sans protester comme une évidence apparemment sociale ? Ou avons-nous là des images formées par une société structurée par les hommes et déclarées indiscutables : pour les hommes comme pour les femmes²¹ ? »

Le plus souvent, l'individu réel s'efface devant sa représentation. Particularité de l'histoire d'une catégorie pensée comme spécifique ? À bien réfléchir, ce constat est vrai pour toute autre catégorie. Cependant, les images de femmes prolifèrent, c'est leur excès qu'il importe d'interroger. Et c'est bien ce que cherchaient à dépasser les auteurs de l'*Histoire des femmes*.

« Les traces ténues qu'elles ont laissées proviennent moins d'elles-mêmes [...] que du regard des hommes qui gouvernent la cité, construisent sa mémoire et gèrent ses activités. De la figuration de la femme [...], on y lit moins le réel des rapports de sexes que la direction du regard masculin qui les a construits et préside à leur représentation [...] C'est que mythiques, mystiques, scientifiques, normatifs, savants ou populaires, ces flots de discours récurrents [...] s'enracinent dans une commune épistémé. Ils proviennent d'hommes qui disent nous et parlent "d'elles"²². »

Or, l'historien, souvent, n'a de prise directe, par les sources disponibles, que sur des représentations. « L'histoire intellectuelle [est confrontée aux textes qui] tous constitueraient des représentations d'un réel qu'ils s'efforceraient d'appréhender sous des modalités diverses, philosophiques ou littéraires²³. » Également, les documents politiques sont autant de construc-

20. Voir *Histoire des femmes*, op. cit. supra n. 5, vol. 4, XIX^e siècle, dir. M. PERROT, G. FRAISSE, p. 17.

21. HANS MAYER, *Les Marginaux : femmes, juifs et homosexuels dans la littérature européenne*, 1^{re} éd. 1975, trad. de l'allemand Laurent MUHLEISEN, Maurice JACOB, Pierre FRANCHINI, Paris, Albin Michel, 1994, p. 169.

22. M. PERROT, G. DUBY, introduction générale à *Histoire des femmes*, op. cit. supra n. 5, p. 2 et 4.

23. Roger CHARTIER, « Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions », 1983, repris in *Histoire culturelle de l'Europe contemporaine*, Paris, Albin Michel (« Cahiers de synthèse »), 1988, p. 223.

tions discursives qui transforment une réalité conflictuelle en marche inéluctable de la raison des élites. Le discours véhicule des représentations et devient, de fait, non seulement expression de la réalité mais s'impose comme vérité dans un rapport de domination²⁴. Et pourtant, si nous voulons accéder à la diversité des comportements, à la multiplicité des dire et faire des individus, il nous faut quitter le primat des représentations unifiantes et nous poser la question de « la représentation comme pouvoir ». Interroger davantage l'élaboration des représentations que l'emprise des représentations sur les individus qu'elles objectivent. Interroger « la relation entre une méthode de connaissance et un objet à connaître²⁵ » en analysant les enjeux de cette tension qui est expression d'un pouvoir sur les individus, réduits, pour être présents, à se représenter en fonction des représentations collectives qui les englobent. En d'autres termes, il nous faut chercher à décrypter les « modalités de faire croire [faire l'histoire] des rapports de forces [pas toujours] symboliques, de l'acceptation ou du rejet par les dominés du principe inculqué et des identités imposées qui visent à assurer et perpétuer leur assujettissement²⁶ ». Parce que toute histoire d'une catégorie rencontre « le modèle théoriquement construit qui se substitue à la réalité²⁷ », en apparence, les femmes semblent s'adapter aux normes et idées communes, à la *doxa*; ainsi images et réalité se confondent. L'idée que l'on se fait d'elles s'impose à elles et à l'historien qui ne rencontre de femmes représentatives que conformes aux représentations dont elles sont l'objet. C'est pourquoi, imperceptiblement, l'historien a tendance à penser leurs actes à travers des déterminations induites par le modèle identifiable. L'action de la femme protestante, par exemple, sera, sa vie durant, analysée à travers ce prisme repérable ailleurs chez d'autres, protestantes elles aussi. Aussi, il ne suffit pas, comme l'affirme Roger Chartier, de considérer comme « objet majeur de l'histoire des femmes [...] l'étude des discours et des pratiques déployés sur des registres multiples, qui garantissent ou doivent garantir que des femmes consentent aux représentations dominantes de la différence des sexes²⁸ », il faut également confronter ces discours et pratiques aux sujets critiques, même rares; ils en dénoncent l'objectif et en dévoilent un sens dans la tension entre l'universelle raison, inscrite dans le discours, et son impossible accès au particulier. Sans cette

24. Max HORKHEIMER et Theodor ADORNO parlent même du langage comme « instrument de domination », in *La Dialectique de la raison*, Paris, Gallimard, 1974, p. 53.

25. Louis MARIN, « La dissolution de l'homme dans les sciences humaines : modèles linguistiques et sujet signifiant », in Id., *De la représentation*, Paris, Seuil/Gallimard (« Hautes Études »), 1994, p. 13.

26. Bronislaw GEREMEK. Voir R. CHARTIER, « Le monde comme représentation », *Annales. ESC*, n° spécial cité *supra* n. 4, p. 1505-1520.

27. L. MARIN, *art. cit. supra* n. 25, p. 37.

28. *Femmes et Histoire*, colloque organisé par G. DUBY et M. PERROT, 13 et 14 nov. 1992, Paris, Plon, 1993, p. 42.

mise en relation, l'enjeu des discours normatifs se perpétue dans une forme à laquelle toute historicité échappe ; répétées, les formules se déploient, et chacun s'identifie à l'élite qui les a produites. Par exemple, la différence entre femme publique et homme public n'est pas perçue dans l'interdit de l'un et la généralisation de l'autre mais dans le sens devenu commun, c'est-à-dire la prostituée d'une part et le citoyen de l'autre.

C'est pourquoi il importe d'analyser les représentations collectives dans les discours fondateurs, et d'en saisir le sens dans l'actualité de leur expression. L'événement se situe davantage dans l'énonciation de leur production et de leur reproduction que dans une continuité construite *a posteriori*. En 1835, par exemple, Lamartine présente, à la Chambre, une pétition en faveur de l'ouverture d'une école normale d'institutrices, proposée par Sophie Masure dont il interprète, à sa manière, la démarche. Il énonce sous forme d'évidence un interdit qui s'inscrit dans les représentations :

« Il n'est ni dans la pensée de M^{lle} Masure, ni dans la mienne d'enlever les femmes à la sphère de la vie domestique et de les transporter dans celle de l'éducation publique. La femme est l'âme de la famille [...] Il n'y a donc pas d'éducation publique pour les femmes [...] L'éducation publique ne convient qu'à ce qui est destiné comme nous à la vie active publique²⁹. »

Pendant une grande partie du XIX^e siècle, l'éducation publique fut, en effet, impensée pour les femmes. Or, il est coutumier de dire que les femmes, « élevées sur les genoux de l'Église », sont sous l'influence des prêtres. Face à cette réalité perceptible par les contemporains, une féministe de 1906 s'insurge contre ce constat républicain devenu représentation commune :

« Et ce sont ces libres-penseurs qui s'étonnent de l'attachement des femmes aux religions. Qu'ont-ils fait pour les en détacher ? Comment osez-vous leur reprocher d'aller se réfugier à l'ombre des églises, puisque la porte des églises est la seule qui leur soit ouverte³⁰ ? »

Quand les effets, ici bien réels, sont confondus avec les causes, le produit d'une pratique politique, identifiée aux représentations collectives, reste invisible. C'est pourquoi, tenir compte de la critique de Nelly Roussel prend tout son sens, si l'historien accepte de penser le processus d'une exclusion sous forme de pratique de pouvoir réellement mise en acte,

29. Intervention d'Alphonse de Lamartine à la Chambre des députés, sous la monarchie de Juillet, deux ans après le vote de la loi Guizot sur l'école primaire publique, citée par M. RIOT-SARCEY, *op. cit. supra* n. 1, p. 107-108.

30. Cité par C. BARD, *Les Filles de Marianne*, thèse de doctorat, Paris VII, 1994, p. 387 du manuscrit.

et non comme reflet des mentalités lisibles dans les discours sur la partition des rôles sociaux.

Comme nous le savons, l'historien questionne ses sources en fonction de données particulières³¹ : de son propre présent, à partir de sa subjectivité et conformément aux règles en vigueur dans la recherche institutionnelle, règles dont le respect conditionne la reconnaissance de ses travaux. Ce va-et-vient entre présent et passé sous-tend son regard. C'est pourquoi Nicole Loraux plaide « pour une pratique contrôlée de l'anachronisme³² ». Impossible, en effet, de nier ce à partir de quoi l'historien pense, construit son corpus et élabore ses questions. L'emploi inconsidéré du terme de scientificité permet aisément de fondre la subjectivité du chercheur dans un dispositif, certes rigoureux, mais entièrement construit à partir d'hypothèses présentes et de règles formulées par l'Institution — non exemptes de présupposés. Analyser et dire comment et pourquoi l'historien interroge un passé, définitivement mort, c'est tout simplement ne pas laisser croire possible une restitution d'un passé dont la vérité reste inaccessible. Il est temps, me semble-t-il, d'en finir avec l'illusion du discours de vérité énoncé par Fustel de Coulanges³³ et si souvent reproduit comme modèle de scientificité³⁴. La réflexion épistémologique s'est considérablement renouvelée, notamment en ce qui concerne la place des femmes en société, grâce aux travaux des anthropologues, des sociologues, des littéraires, des linguistes et autres chercheurs qui décryptent les discours, la sémantique de l'énonciation et mettent à découvert les stratégies et enjeux de pouvoir. Les féministes, tout particulièrement, ont à leur disposition toute une série d'outils conceptuels qui, malgré leur absence d'inscription parmi les outils réputés utiles à l'écrit historique, n'en sont pas moins importants et indispensables à la connaissance de l'histoire des catégories fondatrices d'identité. Depuis longtemps déjà, Nicole-Claude Mathieu a mis l'accent sur l'accès problématique des femmes à la catégorie « êtres humains » :

31. Voir, en part., Michel de CERTEAU, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.

32. Nicole LORAUX, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, 27, juin 1993.

33. Critique formulée depuis déjà bien longtemps par Walter BENJAMIN, cf. « Thèses sur le concept d'histoire », Paris, 1940, thèse n° 7, repris in *Écrits français*, éd. Jean-Marie MONNOYER, Paris, Gallimard, 1991, p. 342.

34. Voir Serge BERSTEIN, « Les partis », in *Pour une histoire politique*, dir. René RÉMOND, Paris, Seuil, 1988, p. 55 : « En France, avec la III^e République, [on] voit la mise en pratique véritable du suffrage universel. » Tel est, de mon point de vue, le discours de vérité énoncé par l'historien qui n'hésite pas, malgré l'évidence de la non-appartenance des femmes au corps électoral, à parler de « véritable » suffrage universel. La vérité affirmée s'appuie, de fait, sur cet autre énoncé de R. RÉMOND, dans son article « Une histoire présente », *ibid.*, p. 28 : « Un des attributs dont l'histoire nouvelle manière est légitimement fière, un de ses titres à prétendre à la scientificité, est de prendre appui sur une masse documentaire qu'elle traite statistiquement. »

« La question du langage est d'autant moins superficielle que les représentations idéologiques sur les sexes s'expriment de façon totalement inconsciente, mais très matérielle, au niveau des structures syntaxiques et lexicales des énoncés scientifiques, comme du discours courant [...] Le général et le masculin sont purement et simplement identifiés, et ce inconsciemment, entraînant l'oblitération de la catégorie féminine comme sujet social³⁵. »

Le langage instrumentalisé, ainsi objectivé dans un discours, transmis dans sa figure symbolique, véhicule un point de vue dont le pouvoir de signification est parfaitement perçu par les fondateurs de doctrines politiques et les praticiens du pouvoir. Hors du sens donné par eux à un énoncé, il n'y a de possibilité d'être entendu qu'à condition d'user du même type d'énonciation. L'accès à l'individualité humaine est rendu si difficile qu'il est impossible d'analyser une parole de femme, comme toute autre parole de dominé, sans la rapporter aux conditions de production et aux interdits qui président à son avènement. Conscientes de cet interdit maintes fois répété mais aussi concrètement pratiqué, les femmes du XIX^e siècle, par exemple, n'ont cessé de revendiquer cette individualité humaine qui leur était contestée. D'où la nécessaire attention portée à leur attachement à la liberté, comme le fait Christine Planté :

« Quand un animal ne se développe pas conformément aux normes de son espèce, il ne constitue pas une critique ou une révolte mais une aberration. La femme, plus proche de l'animal et de la nature, fait partie de ce qui doit être soumis, réglé, dominé. Daniel Stern, une "exception" justement, est donc bien au cœur du problème quand elle fait du mot individualité un synonyme de liberté³⁶. »

Processus historique où la domination s'exerce sur des individus bien réelles, et qui se heurte à une résistance non moins repérable. Ce pouvoir, devenu système, inspire à Simone de Beauvoir le constat suivant :

« [...] ce qui définit de manière singulière la situation de la femme, c'est que, étant comme tout être humain une liberté autonome, elle se découvre et se choisit dans un monde où les hommes lui imposent de s'assumer comme l'Autre³⁷. »

35. Nicole-Claude MATHIEU, « Critiques épistémologiques de la problématique des sexes dans le discours ethno-anthropologique », rapport UNESCO, Paris, 1985; Id., *L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 104. On pourrait citer également les travaux de Colette Guillaumin, et de bien d'autres encore.

36. Christine PLANTÉ, *La Petite Sœur de Balzac*, Paris, Seuil, 1989, p. 266.

37. Simone DE BEAUVOIR, *Le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949, analysé par Michèle LE DŒUFF, *L'Étude et le Rouet*, Paris, Seuil, 1989, p. 69.

Toute cette réflexion aide à la connaissance de l'histoire des dominés. Or, curieusement, si l'histoire des représentations est attentive aux constructions culturelles, mentales, voire inconscientes, la dimension politique, fondamentale à mes yeux, en est absente, et du même coup les rapports de pouvoir, fondateurs d'une hiérarchie qui s'inscrit dans ces représentations mentales, langagières, culturelles, échappent à l'historien.

Pourtant, depuis le *linguistic turn*³⁸, beaucoup de travaux ont été réalisés, notamment aux États-Unis. L'analyse de discours est devenue une des clés de compréhension de la perpétuation de la domination. L'influence de Michel Foucault sur cette pratique historique a été, on le sait, considérable. Elle fut, en partie, supplantée par celle de Jacques Derrida, dont les travaux inspirent encore aujourd'hui bon nombre d'études³⁹. Les concepts échappent désormais aux théories qui les ont vu naître : par exemple, le concept de déconstruction est à la fois devenu un outil d'analyse et un terme du langage courant. Cependant, assez vite, l'analyse des discours est apparue insuffisante pour rendre compte d'une réalité conflictuelle. Si l'historiographie en France est restée quelque peu en retrait de cet engouement, les échos des travaux des féministes américaines ont été largement répercutés, sans pour autant déstabiliser les bastions de l'histoire politique.

38. On pourrait dater cette évolution épistémologique de Ferdinand DE SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, 1906-1911, Genève, 1915, 5^e éd. Paris, Payot, 1962 : il parle « d'arbitraire du signe » et met en évidence le fait que la langue est un système de valeurs. En pratique, les historiens ont été sensibilisés à cette question à partir des années 1960-1970. Voir Michel FOUCAULT, « Sur les façons d'écrire l'histoire », *Les Lettres françaises*, 1187, 15-21 juin 1967, repris in *Dits et Écrits*. Vol. 1 : 1954-1969, Paris, Gallimard, 1994, p. 595 : « La langue est bien un ensemble de structures, mais les discours sont des unités de fonctionnement, et l'analyse du langage en sa totalité ne peut manquer de faire face à cette exigence essentielle. » Les historiens américains ont peut-être davantage valorisé l'approche critique du langage que les historiens français. Voir, à ce propos, John TOEWS, « Intellectual history after the linguistic turn. The autonomy of meaning and the irreducibility of experience », *American Historical Review*, t. 92, oct. 1987, p. 879-907 et G. ELEY, *art. cit. supra* n. 6.

39. La question du pouvoir « comme mode d'action » est au cœur de l'œuvre de Foucault, les recherches féministes s'en sont largement inspirée, tout particulièrement de « l'analyse des relations de pouvoir à travers l'affrontement des stratégies » : voir M. FOUCAULT, « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », in Hubert DREYFUS, Paul RABINOW, *Michel Foucault. Un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, 1984, p. 301. Pour ne citer qu'un titre parmi des centaines d'ouvrages, retenons Joan WALLACH SCOTT, *Gender and the Politics of history*, New York, Columbia University Press, 1988. À Jacques Derrida, les chercheuses ont emprunté l'idée de « déconstruction », plus encore la critique du « phallogocentrisme », l'idée que la « différence des sexes n'est pas dans l'ordre du lisible, du définissable, mais dans l'ordre du lisible c'est-à-dire de l'interprétation », voir Françoise COLLIN, « Différence et différend. La question des femmes en philosophie », *Histoire des femmes, op. cit. supra* n. 5, vol. 5, p. 261. Sur l'influence de M. Foucault et de J. Derrida, voir, en part., Ava BARON, « Gender and labor history : learning from the past, looking to the future », *Work and Gendered toward new history of American labor*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, p. 1-46 ; Gabrielle SPIEGEL, « History, historicism and social logic of texts in the middle age », *Speculum*, t. 65, 1990.

Le questionnement des événements, en France et encore aux États-Unis, n'a été renouvelé que partiellement. Aujourd'hui, l'histoire continue de s'écrire en privilégiant les faits et les événements qui peuvent se lire dans une continuité intelligible à la raison politique fondée sur des connaissances établies. L'intervention des femmes, conforme à la *doxa* ou critique à l'égard du discours dominant, reste toujours hors du champ de l'histoire politique.

FAITS ET ÉVÉNEMENTS. DU SENS À L'INTERPRÉTATION?

Les faits historiques sont déjà constitués par l'introduction d'un sens dans « l'objectivité ». Ils énoncent, dans le langage de l'analyse, des « choix » qui lui sont antérieurs ; ils ne résultent donc pas de l'observation n'étant pas soumis à « l'examen critique »⁴⁰. Lorsque le Gouvernement provisoire déclare en 1848 que désormais, avec « l'avènement du suffrage universel, [...] il n'y a plus de prolétaires en France », cette déclaration a un double effet : d'une part, le lieu où elle s'énonce tend à donner « son sens » — « sens vrai » — à l'expression « suffrage universel », sens social qui s'impose comme discours de vérité dans la réalité ; par le caractère officiel de son énonciation, imprimée, propagée, elle devient facteur de conflits parmi les prolétaires qui reprennent concrètement et pour eux-mêmes l'expression dont la formulation idéaliste devait garantir l'abstraction. Pour eux, l'égalité n'avait de sens que rapportée à la réalité concrète, sociale et politique. Ce discours est précisément le discours événement par excellence. Si l'historien reprend la définition de l'événement donnée par Paul Veyne : « [...] tout ce qui ne va pas de soi⁴¹ », il va rendre compte de cet événement en s'efforçant de restituer le mot prolétaire dans son emploi du moment mais il n'interrogera pas, en amont, son référent qui est bien évidemment le peuple masculin. Mais, dans la communauté historique classique, ce référent va de soi, il n'a pas à être interrogé. Les femmes de 1848, qui dénoncent leur non-appartenance au peuple des prolétaires ainsi nommés, interviennent hors événement. Pour les contemporains, leur discours est perçu comme impensable et, par voie de conséquence, il reste incompréhensible pour les historiens. Effectivement impensé, non inscrit dans l'événement qui fait sens pour les contemporains, il est écarté de l'écriture de l'histoire qui ne se préoccupe pas de la construction du genre de ce peuple auquel il réfère. Peuple dont la souveraineté a été non seulement

40. M. DE CERTEAU, *op. cit. supra* n. 31, p. 66.

41. Voir P. VEYNE, *op. cit. supra* n. 2.

annoncée dans les discours sur la citoyenneté mais également préparée dans les pratiques d'instruction mises en place par les différents gouvernements et pensées par les opposants depuis la Révolution française. Peuple soumis, certes, mais peuple admis comme sujet d'histoire. La problématique du *gender* a permis de mettre en lumière les processus d'exclusion, non comme simples effets de discours mais comme résultats de pratiques constitutives d'identités sociales qui structurent les groupes dans leur construction historique⁴². Mais cette approche n'a pas pénétré le mode de penser l'histoire politique; paradoxalement, celle-là s'est toujours abstenue de prendre en compte les rapports de pouvoir, *a fortiori* les relations de domination constitutives des rapports sociaux. Les rapports entre les sexes n'y échappent pas, bien au contraire, la domination de sexe préside à l'organisation sociale; il importe d'en restituer l'historicité.

L'intervention des femmes auxquelles est dénié le statut de sujets n'est pas seulement pensée comme non-événement mais elle ne constitue pas même un fait historique. « Parce que le fait historique est ce qui remplit pour qu'il y ait énoncé de sens⁴³. » Mieux encore, si l'on en croit Louis Marin,

« Nous savons que les faits n'existent jamais par eux-mêmes, mais ne deviennent faits que construits par une théorie qui leur préexiste, qui les met en évidence et dont, en retour, ils sont la preuve⁴⁴. »

Écrire l'histoire politique est encore et toujours écrire l'histoire d'un récit continu d'événements qui s'enchaînent les uns aux autres. Toute discontinuité d'espoirs non advenus, de propos non inscrits dans l'événement retenu, rompt le récit identifiable aux idées qui triomphent. Le sens de l'histoire se dévoile alors dans le processus de son évolution, à l'inverse de ce que pense Walter Benjamin qui le cherche dans ses ruptures, dans ses failles, à travers « des étincelles d'espérance enfouies dans le passé⁴⁵ ». Les faits ne sont dignes d'être retenus que lorsque leurs traces sont mises en relation, par l'interprétation, avec la succession des événements ultérieurs. Lorsque Serge Berstein et Pierre Milza présentent les grands traits du XIX^e siècle, ils donnent à lire les faits déterminants. Non ce qui fait l'évène-

42. Parmi les nombreux ouvrages qu'il serait nécessaire de citer, retenons deux d'entre eux : Barbara TAYLOR, *Eve and the New Jerusalem. Socialism and feminism in the nineteenth century*, Londres, Virago press, 1983; Joan B. LANDÈS, *Women and the Public Sphere in the age of the French Revolution*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1988.

43. M. DE CERTEAU, *op. cit. supra* n. 31, p. 114.

44. L. MARIN, *op. cit. supra* n. 25, p. 100.

45. W. BENJAMIN, *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages*, trad. de l'allemand Jean LACOSTE, Paris, Cerf, 1989, et ID., « Thèses sur le concept d'histoire », in *op. cit. supra* n. 33; voir l'analyse de Stéphane MOSÈS, *L'Ange de l'histoire : Rosenzweig, Benjamin, Scholem*, Paris, Seuil, 1992, p. 116 et 121.

ment du temps mais ce qui s'inscrit, comme origine, dans le continu d'une histoire qui se veut globale : l'école du saint-simonisme, classée dans les idées socialistes, n'est retenue que pour ses vues sur le développement industriel, l'organisation politique hiérarchisée, l'abolition de l'héritage et le rôle des entrepreneurs. La sélection des faits se justifie par la suite énoncée dans les quelques lignes consacrées à cette école : « En France, le Second Empire s'inspirera des idées saint-simoniennes⁴⁶. » Or, en son temps, l'école saint-simonienne a été remarquée par ses idées sur l'affranchissement des femmes, idées largement répandues dans la société d'alors. Mais idées sans suite, qui déstabilisent une continuité du récit qui semble aller de soi. Phénomène marginal, période d'exceptionnelle liberté qui a vu surgir un féminisme « d'anticipation » ? Peut-être. Mais la méthode d'écriture perdue au xx^e siècle, quand les féministes ont acquis droit de cité. Au moment où la Chambre de 1936 vote, pour la troisième fois, l'accès des femmes à la citoyenneté, le refus du Sénat est entériné sans combat. Et l'histoire ne retient que le discours de Léon Blum : « En prenant deux femmes au sein du gouvernement, le parti socialiste a virtuellement réalisé l'égalité des sexes⁴⁷. » Le combat de Cécile Brunschvicg et de ses compagnes suffragistes est laissé à la découverte des historiennes contemporaines. Il intervient, en son temps, dans le champ du politique, mais classé ailleurs, il est mis à l'écart du récit politique. Certes, ces féministes modérées n'avaient pas inventé un nouveau langage ; « féminisme et moralisme » faisaient bon ménage. Mais le caractère subversif de leur demande sociale et les quelques succès obtenus autoriseraient leur inscription dans un récit événementiel familier à l'histoire « dure ». Or, la seule prise en compte des énoncés est insuffisante pour restituer l'historicité des relations de domination. En effet, l'appropriation des énoncés officiels sur la partition des rôles était la condition nécessaire d'une écoute. En l'absence de toute conformité au système de valeurs de la communauté qui entend, toute écoute devenait impossible, voire interdite. Les féministes, pour être entendues, se devaient de reproduire le discours dominant, mais, en se l'appropriant, elles reproduisaient les valeurs qui le fondaient.

Toute la difficulté de restituer l'histoire d'un processus de domination est inscrite dans cette conformité apparente qui se représente sous les signes du consentement ponctué de multiples formes de résistances. « Quand céder n'est pas consentir », écrivait Nicole-Claude Mathieu⁴⁸. Le

46. Les auteurs ne sont pas personnellement en cause, ils partagent, avec la communauté historienne un mode de penser l'histoire représentatif de l'historiographie française.

47. Voir C. BARD, *op. cit. supra* n. 30, p. 494.

48. N.-C. MATHIEU, « Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leur interprétation en ethnologie », in *Id.*, *L'Arraînement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (« Cahiers de l'Homme »), 1985, p. 169.

questionnement de l'historien doit être guidé par ce doute fondamental, si nous voulons dépasser la reproduction des catégories telles qu'elles ont été construites et telles qu'elles sont représentées. Il ne s'agit pas de réinventer une nouvelle écriture, mais tout simplement d'utiliser les outils à notre disposition, en nombre largement suffisant pour pouvoir penser comme problématique une histoire qui ne va pas de soi. Cela suppose de rompre d'abord avec cet héritage positiviste qui consiste à relever les « faits vrais » dont la vérité est inscrite dans une linéarité construite par la preuve du succès ou dans la reconstruction d'une mémoire. Or, pour écrire une histoire des femmes, non seulement les lieux mais la mémoire manquent. À peine advenus, les dires et faires des femmes sont logés et interprétés du côté du sexe. Ce n'est pas l'individu, simple être humain, qui parle mais l'être sexué qui dit la différence. Énoncé par cet être singulier, le propos est alors immédiatement classé comme non commun, comme autre. C'est à partir de cette différence sexuelle qu'est construite la différence sociale que les historiens français ne parviennent pas à penser dans son historicité, c'est-à-dire dans sa construction historique. Néanmoins, tout comme celle des autres, la mémoire des femmes s'inscrit dans les représentations, mais à cause de cet impensé politique, devenu aujourd'hui historique, leur insertion publique reste un non-lieu. Cette histoire d'individues discriminées ne peut se lire qu'à travers le travestissement des images ou dans la multiplicité des traces de consentement et de détournement. La lecture critique est d'autant plus difficile que les individus qui la pratiquent sont rares et non représentatives. Les luttes de femmes contre leur assujettissement n'interviennent que par incises, par surrections inattendues. Toujours l'histoire doit être retrouvée. Défaite, elle est sans cesse recomposée. En d'autres termes, cette histoire discontinue est impossible à restituer par le fil conducteur des idées qui triomphent. C'est pourquoi nous ne pouvons interpréter l'histoire du féminisme, comme l'a été celle du syndicalisme ou du socialisme, en front avancé de l'histoire des femmes. Le féminisme n'est que le produit critique d'une domination, le révélateur qui met au jour le système de pouvoir, et dont le sens apparaît dans la confrontation.

Les femmes n'ont d'histoire que dans l'histoire tout court, et leur place peut se retrouver au cœur d'un dispositif de reconnaissance, d'exclusion, de représentations et de pratiques conflictuelles. Mais cela suppose de dépasser la relation statique d'une écriture qui privilégie la description des effets des rapports de pouvoirs au détriment de l'analyse du pourquoi et du comment de ces rapports. En d'autres termes, il nous faut mettre en doute les données historiques, tout particulièrement les données objectives, celles qui vont de soi. L'historien doit être, tout particulièrement attentif aux mots, dont le sens n'est jamais donné, mais toujours inscrit dans un discours. L'attention portée à l'usage des mots permet ainsi d'éviter de perpé-

tuer des représentations où se confondent les idées sur des sujets dont on parle et la réalité, objet de connaissance historique. Cette approche implique l'utilisation d'une grille permettant d'atteindre les présupposés des énoncés et l'impensé des pratiques, afin de rendre, au mieux, la dynamique des rapports de pouvoirs. Sa visibilité apparaît alors dans la mise en jeu des antagonismes comme dans l'apparente harmonie qui les atténue ou les efface. Ainsi la mise au jour de présupposés invisibles dans un énoncé est rendue possible par l'analyse de ses formes d'énonciation et dans sa mise en œuvre. Par exemple, lorsque Jules Ferry prononce, à la salle Molière, son fameux discours sur « l'inégalité d'éducation » au nom de l'égalité réelle, « essence de la démocratie », c'est au peuple masculin qu'il se réfère ; cette référence, invisible dans les mots, est très largement lisible dans l'énonciation. La mise en œuvre de ce discours sera, comme on le sait, réalisée par la loi Camille Sée qui ouvre le lycée aux filles mais leur déconseille l'apprentissage des matières nobles.

Bien que présente, la subjectivité de l'historien n'est pas en cause ; celui-là ne découvrira le présupposé invisible que par la confrontation de deux sources documentaires inégales : les discours et pratiques normatives mises en lumière par les propos singuliers de femmes qui disent le dysfonctionnement du système. Comme le remarque Nicole Lorau, qui dépasse la préoccupation toujours présente de Marc Bloch, l'aller-retour permanent entre passé et présent, sans cesse à l'esprit de l'historien, permet de restituer au mieux un passé fini, grâce aux nouvelles problématiques enrichies d'outils souvent empruntés aux autres disciplines. Malgré ses limites, c'est là que le concept de *gender*, comme outil d'analyse a porté tous ses fruits. Or, à l'époque de Marc Bloch et de Lucien Febvre, il était impossible d'imaginer une telle approche ; mais le mouvement féministe aidant, toute une réflexion nouvelle est apparue, avec son lot de questions et d'outils théoriques renouvelés. Cependant, hors des champs historiques reconnus, à la même époque des premières *Annales*, la critique à l'encontre du positivisme ou de la philosophie de l'histoire était peut-être encore plus radicale : je pense à celle de Walter Benjamin, déjà cité. Élargir le champ de vision critique du côté du passé comme de celui du présent me semble être un bon usage de cet aller-retour constant entre passé et présent. Cette démarche est bien connue des historiens. Pour notre objet particulier — mais est-ce un objet particulier ? —, elle n'est efficace que grâce à cette mise en relation conflictuelle. Ce qui suppose d'accepter de lire l'apparente continuité par l'introduction de discontinuités qui en révèlent la vanité. Il s'agit davantage d'interroger les catégories dans les contradictions qui les traversent que dans leur seule construction. Le modèle est utile « à condition qu'il soit falsifiable ». Comme le souligne Jacques Rancière : « Penser ce qui change, c'est penser le rapport entre cette infinité de petits déplace-

ments et les formes publiques où s'affirme la rupture des rapports de domination⁴⁹. » C'est pourquoi il nous faut également dépasser « l'usage trop descriptif de la notion de genre », même si cet « outil d'analyse »⁵⁰, toujours indispensable, est si peu pris en compte dans les recherches en France. Il reste cependant insuffisant pour interroger les présupposés qui le déterminent. Plus important à mes yeux, la dynamique de l'histoire est quelquefois manquée par l'usage immodéré de la critique discursive qui extrait les constructions des genres mais fait l'impasse sur les rapports de pouvoirs « qui reformulent sans cesse les partages » sur lesquels est fondée cette construction⁵¹. À l'aide de cette pratique historique, il est possible de rendre compte de l'élaboration de la partition des rôles mais l'enjeu de pouvoir, au cœur de cette pratique, n'est pas atteint et *a fortiori* non analysé. Cet enjeu ne peut être mis en lumière que dans la confrontation permanente entre les discours et les pratiques, entre le politique et le social. De fait, aujourd'hui, les limites de la méthode sont atteintes. Par exemple, les études saint-simoniennes ont bien montré la participation du père Enfantin à la construction du modèle comme du mythe féminin, mais seuls les travaux tout récents ont permis de restituer la place des femmes comme enjeu de pouvoir dans l'Église saint-simonienne.

Cependant, la question centrale est encore ailleurs. Dans l'histoire « dure » qui ne pourra changer la direction de son regard sans la venue, je dirais l'incise, d'historiennes dans l'histoire pour une visite questionnante. Sans une mise en question des préjugés contemporains et des présupposés du passé, rien ne sera possible. La réinsertion des femmes dans la lecture du passé, dans son interprétation est à ce prix. Cela suppose, à la fois, de prendre au sérieux la lettre des propos de femmes critiques, les féministes comme les non-féministes : celles qui ponctuellement disent un mal être, ou dépassent les bornes de la bonne conduite ; et de soumettre au doute les discours dominants, les systèmes de valeurs, la *doxa*, autant de dispositifs qu'expriment ce qui aujourd'hui est mal nommé : les mentalités. Ces dispositifs à l'intérieur desquels sont insérés les comportements des femmes sont à identifier par l'analyse des pratiques discursives, celle des pratiques quotidiennes autant que matérielles. Dans cette perspective, il importe de cesser de privilégier la différence des sexes, inscrite, depuis « l'origine »,

49. Jacques RANCIÈRE, « Sur l'histoire des femmes au XIX^e siècle », in *Femmes et Histoire*, actes du colloque de la Sorbonne, 13-14 nov. 1992, éd. par Georges DUBY et Michèle PERROT, Paris, Plon, 1993, p. 53.

50. Voir l'article de Joan W. SCOTT, in *Gender and the Politics of history*, New York, Columbia University Press, 1988, repr. et trad. sous le titre « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, n^o spécial « Le genre de l'histoire », 37-38, juin 1988. Pour une critique approfondie, voir Eleni VARIKAS, « Genre, expérience et subjectivité, à propos du désaccord Tilly-Scott », *Passato e Presente*, ax, 26, 1991.

51. E. VARIKAS, *art. cit. supra* n. 50.

dans l'évidence de sa réalité, afin de traquer les pratiques de pouvoir qui socialement la déterminent. Cela ouvre vers d'autres interrogations : vers d'autres différences construites, multiples celles-là, qui lient les individus entre eux dans un rapport hiérarchique fondateur des sociétés. La réflexion sur l'histoire des femmes et leur insertion dans l'histoire pourrait permettre de repenser l'histoire politique du point de vue des groupes minorés, non plus dans la perspective des rapports de forces qui font l'histoire, mais dans la mise en lumière des rapports de pouvoirs qui l'emportent le plus souvent sur les idéologies transmises par les discours. En d'autres termes, c'est prendre en considération, dans l'écriture de l'histoire, les mécanismes de domination qui consacrent les uns et écartent des autres.

Impossible donc d'abstraire cette histoire, celle des femmes, de l'histoire politique, sociale et culturelle. L'insérer dans l'Histoire suppose d'investir celle-là par la mise en question des dispositifs d'une hiérarchie sociale qui sont la condition d'existence des sociétés modernes, au sein desquelles démocratie et liberté individuelle sont associées à domination et assujettissement.

Michèle RIOT-SARCEY
(septembre 1994).